



LES ACTES DE LA 4^{ème} EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

La 4^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), organisée par ***l'Initiative RSE Senegal*** en partenariat avec ***l'Ambassade du Canada au Sénégal*** et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (***UCAD***) s'est tenue les 02 et 03 Novembre 2012 au King Fahd Palace Hôtel, sous le haut parrainage de M.le Premier Ministre du Gouvernement du Sénégal.

A l'issue des journées qui ont enregistré 150 participants (représentants des Entreprises/Patronat, Etat/Collectivités, Société civile/Syndicats de travailleurs, Milieux académiques) et 25 experts intervenants, il est ressorti que ***le Forum RSE de Dakar constitue désormais un cadre idéal d'échanges et de débats qu'il convient de pérenniser pour mieux vulgariser la RSE/RSO au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.***

Partant de l'identification des obstacles au déploiement de la RSE/RSO présentée lors de l'édition précédente du Forum de Dakar (Mars 2010), les participants ont constaté une faible évolution dans l'appropriation par l'Etat et les Collectivités du concept de la RSE/RSO. Aussi, ils ont réitéré leur ***appel pour que les plus hautes autorités des Etats d'Afrique de l'Ouest affirment une plus ferme volonté politique de faire de la RSE un axe de développement stratégique.***

Les participants ont suggéré aux différents acteurs et parties prenantes du Forum de Dakar sur la RSE de continuer, aux côtés de l'Etat et des Collectivités locales, à impulser ce mouvement en faveur de la RSE/RSO en initiant des actions et projets dans les différents axes suivants :

1. Contribuer à la mise en place d'un Cadre institutionnel sur la Responsabilité Sociétale :

- a. Faciliter le Dialogue sur la Responsabilité sociétale par une démarche concertée entre tous les acteurs concernés et par un appui aux activités de plaidoyer initiées au niveau national par la Commission de Développement Durable, le Comité du Dialogue Social, la Plateforme des Acteurs non Etatiques, l'Initiative RSE Senegal, le Groupe de réflexion et d'action sur la RSO, etc... et au niveau local, par les instances de gouvernance.**

- b. Faire adopter dans les Stratégies locales, nationales voire sous-régionales de développement durable des chapitres spécifiques à la Responsabilité Sociétale et à l'Economie Verte incluant :**
 - i. des mécanismes d'appui aux initiatives collectives** promouvant et diffusant les principes de la RSE, les bonnes pratiques RSE, les outils de Gouvernance d'Organisation conçus au niveau international et local (ex : norme ISO 26000, Charte RSE&DD des entreprises, Code de Gouvernance d'entreprise, Code de bonnes conduites des entreprises, etc...),
 - ii. des incitations aux entreprises/organisations** qui contribuent, par la mise en place de démarches de RSO stratégique, au Développement Durable de leur localité voire du pays,
 - iii. des dispositions favorisant la reconnaissance par les entreprises et organisations de l'importance de la transparence** quant aux risques sociaux, environnementaux et relatifs aux droits de l'Homme dont elles sont porteuses, **par la promotion du reporting**

- c. Encourager et soutenir les initiatives locales et sous-régionales de partenariats dans le domaine de la RSE/RSO et de l'Economie Verte**

- d. Inciter les Etats et les Collectivités locales à montrer l'exemple en matière de Responsabilité Sociétale en invitant les structures publiques, et principalement les sociétés et les agences, à initier des démarches de RSO**

2. Lancer une Initiative de partenariat dans le domaine de la Communication sur la Responsabilité Sociétale

La RSE et le développement durable ne peuvent être élaborés qu'au travers d'un dialogue public. C'est pourquoi, il a été sollicité le soutien et la coopération des Etats et de leur Gouvernement, voire des institutions économiques sous-régionales, pour :

mettre en oeuvre un projet communautaire de communication sur la RSE et le développement durable intitulé : La "Plateforme de Communication Nationale sur la RSE"

Pour être suffisamment efficace, ce projet devrait être dotée de moyens conséquents, aux fins de permettre à toutes les parties concernées par cette initiative de constituer une dynamique, un groupe pertinent de proposition, d'expression, de concertation, d'échange, d'implémentation, de suivi et d'évaluation des instruments de la RSE au Sénégal et dans les pays de la sous-région.

De manière spécifique, il est objectivement attendu des Etats ouest africains, dans le cadre de ce grand plaidoyer national sur la RSE, d'installer dans les consciences populaires les principes de la Responsabilité Sociétale.

3. Expérimenter avec les entreprises signataires de la Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal des projets structurants RSE&DD ayant un impact sur l'emploi local

La promotion de l'emploi des jeunes et du développement économique local est une préoccupation majeure pour le Sénégal et les pays de la sous-région, partagée par l'ensemble des acteurs de la vie économique. Les participants au Forum ont reconnu que la RSE, par sa démarche intégrée, peut apporter des réponses durables, mesurables et structurantes pour nos économies et nos sociétés.

Aussi, il a été proposé dans le cadre de l'engagement n° 3 et n° 6 de la Charte RSE&DD des entreprises du Sénégal (accompagnement des TPE sous-traitantes à la création d'emplois dans le cadre de projets structurants) que les entreprises signataires puissent s'associer dans le cadre d'initiatives collectives RSE pour expérimenter un nouveau modèle inclusif participant à la lutte contre le chômage des jeunes et la lutte contre la pauvreté. A cet effet, il a été suggéré d'inviter le Secteur privé et notamment les grandes entreprises socialement responsables à

lancer une initiative de promotion de l'emploi local à partir des actes majeurs privilégiant :

- ***l'attribution de parts de marchés croissantes aux opérateurs économiques implantés autour des donneurs d'ordre que sont les grandes unités de production industrielle, minière, agricole, et de services,***
- ***l'insertion de jeunes diplômés dans les effectifs des entreprises,***

- ***Surtout, l'accompagnement de jeunes entrepreneurs dans le cadre de la sous-traitance ou de la prestation de services,***
- ***et la mise en place de projets structurants dans la préservation de l'environnement***

4. Soutenir le développement d'un Réseau RSE sous-régional

Soulignant l'importance et la portée de la Déclaration faite au mois d'Octobre 2012, lors de sa visite à Dakar, par **SEM.Stephan HARPER, Premier Ministre du CANADA**, en faveur de l'institutionnalisation de la RSE en Afrique, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, et des grandes lignes de **la nouvelle politique française de coopération intégrant la RSE**, les participants ont rappelé l'importance du leadership de RSE Sénégal pour accompagner, dans le cadre d'une approche sous-régionale, la Coopération et les Echanges avec les réseaux existants (Côte d'Ivoire, Guinée) et à venir (Burkina Faso, Mali etc...). Dans ce sens, il a été suggéré une mise à contribution des institutions économiques sous-régionales (Uemoa, Cedeao, Bad, Boad, etc...) ainsi que de l'Institut Francophone pour le Développement Durable (ex. IEPF) pour :

Appuyer l'élaboration d'un programme sous-régional de déploiement de la RSE en Afrique de l'Ouest

5. Initier des Partenariats sous-régionaux et internationaux dans le domaine de la Formation qualifiante et professionnelle en RSE

Les participants ont reconnu le rôle majeur des milieux académiques dans le déploiement de la RSE/RSO au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, les milieux académiques devront en relation avec le Secteur privé assurer le développement de la culture d'entrepreneuriat, qui doit désormais figurer dans toutes les formations supérieures afin de préparer les étudiants à la sélection naturelle qui les attend. Aussi, il a été souligné l'importance pour les écoles de management, les universités, les structures de formation professionnelle ouest africaines de

Démultiplier, sur la base de projets bien identifiés, les conventions de partenariats pédagogiques et faciliter les échanges entre structures de formation et groupements d'entreprises des pays du Sud et du Nord dans le domaine de la RSE

Les participants ont à cet effet appuyé l'appel lancé aux autorités de la zone ouest africaine (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée) pour la création d'un Institut sous régional de formation dans le secteur minier devant à la fois contribuer à la formation technique et professionnelle, soutenir la croissance des chaînes d'approvisionnement locales et promouvoir les bonnes pratiques dans le secteur de l'extraction.

Ils ont souligné l'importance d'initier des programmes sous-régionaux de formation à distance dans le domaine de la RSE/RSO.

Fait à Dakar, le 03 Novembre 2012